RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT DE BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212900864-20251208-202511CCAS-DE

Conseil d'Administration du CCAS
Délibération n°2025/11

01. Secours aux familles

Nombre de Membres en exercice : 14 **Présents : 8** **Votants : 8**

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 25 novembre 2025 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame LECANON Valérie, Adjointe au Maire.

PRÉSENTS :
Madame LECANON Valérie, Madame LE CANN Yvonne, Adjointes au Maire,
Madame KERVERN Laurence, Madame GOASGUEN Marie-Catherine, Conseillères déléguées,
Madame GODOC Morgane, Membre du conseil,
Madame MENEZ Odile, Madame MERRIEN Marie-Claire, Madame COULOIGNIER Anne-Claude, Membres non élu.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur LE GALL Jean-Noël, Maire,
Madame BUTEL Ketty, Membre du conseil,
Madame GUEROC Patricia, Madame PLUMECOQ Charlotte, Madame REGNAULT Sandrine, Madame GLOANEC Carine, Membres non élu.

SECRÉTAIRE : Madame LECANON Valérie propose d'élire un secrétaire de séance. Madame KERVERN Laurence est désignée secrétaire à l'unanimité.

Le conseil d'administration,
Après avoir eu connaissance d'une demande formulée par Madame GISDAL Alexianne, momentanément en difficulté financière,

Décide à l'unanimité,

- **L'attribution d'un bon alimentaire pour un montant total de 150,00 €.**

Pour extrait certifié conforme au registre
À Irvillac, le 11 décembre 2025
Le Maire,
Jean-Noël LE GALL.

MAIRIE D'IRVILLAC 29460